



le

Pennnois

N° 307

OCTOBRE
NOVEMBRE 2026

PETITE ENFANCE

Bienvenue à la crèche !

SOS Médecins
(plateforme générale)
3624 (0.12€/min.)
SAMU
15

Urgences médicales de l'hôpital Nord
Pour joindre un service d'urgence de l'hôpital Nord, urgences adultes, urgences enfants, urgences gynécologiques, urgences ophtalmologiques,
un seul numéro
04 91 96 44 44

Urgence dentaire
Les dimanches et jours fériés, trouvez le dentiste de garde près de chez vous au : **0 892 566 766**
(Service 40cts/min + prix de l'appel)

Taxis Pennois
Ferrero Transport Location : **06 27 04 07 95**
Taxi AGC : **06 35 59 11 38**
Taxi Éléance 13 : **06 65 35 82 16**
Taxi Marseille : **06 65 21 48 15**
Taxis Services «SASU MTS» : **06 08 94 98 00**
Taxi Vincent : **06 12 33 10 88**
Zecar : **07 68 80 96 98**

Permanence médicale
La permanence médicale des Pennes-Mirabeau est ouverte 7j/7 de 9h à 22h
166, avenue de Plan de Campagne
04 65 29 03 90

Autres permanences médicales
ouvertes 7j/7 de 9h à 22h
Centre Médical de Vitrolles
32, avenue Padovani
13127 Vitrolles
09 58 15 22 47
Centre Médical GMédec
930, avenue d'Arménie
Centre commercial La Plaine
13120 Gardanne
04 42 50 60 15

Pharmacie de garde
Les dimanches et jours fériés, trouvez la pharmacie de garde près de chez vous (recherche par code postal) grâce au «RésoGardes»
www.3237.fr ou par téléphone 3237 (accessible 24h/24h)
(Service 35cts/min + prix de l'appel)
La pharmacie de Plan de Campagne est ouverte tous les dimanches de 9h à 13h
CC Barnéoud
Les Pennes-Mirabeau
04 42 02 64 16

CPTS la Caravelle
Association des professionnels de santé libéraux des Pennes-Mirabeau et de Septèmes les Vallons
Contact 06 85 96 34 34
Email cpts lacaravelle@orange.fr
Site cpts lacaravelle.com

Don du sang
15h - 19h30
MARDI 3 NOVEMBRE
Salle du Conseil, Hôtel de ville
JEUDI 10 DÉCEMBRE
Salle Tino Rossi, Village des Pennes
Contact : 13170adsb@gmail.com

Urgences
Police municipale 04 91 67 17 17
Police nationale 04 84 35 39 20
Commissariat de Vitrolles
04 42 10 88 20
Pompiers 04 42 15 53 85
Réserve Communale de Sécurité Civile
06 11 01 51 47 - rcsc.lpm@vlpn.com

Ambulances
Bleu marine Ambulances
04 42 90 99 99
Ambulances Horizon
04 91 09 97 29
Ambulances Vitrolles
04 42 78 78 48
Ambulances Inter Urgence
04 91 65 11 11

Clinique vétérinaire
La clinique vétérinaire Mirabeau est ouverte le samedi de 8h à 19h.
1234, quartier du Tunnel,
D113, Les Pennes-Mirabeau
04 42 02 57 00
Pour les nuits et le dimanche, contacter le **3115 (appel gratuit)**



Vernissage de l'exposition Les Explorateurs d'Arts

Chères Pennoises, Chers Pennois,

Le mot «politique» vient du grec *politeia*, lui-même issu de *polis*, la cité et de *politês*, le citoyen. Faire de la politique, dans son sens le plus noble, c'est faire vivre la cité avec ceux qui l'habitent, et non simplement pour eux. C'est cette conviction qui guide notre action depuis le début de ce mandat, et qui continuera de la guider.

Nous l'avons démontré avec le lancement du Jury Citoyen sur le logement social : des habitants tirés au sort, formés, éclairés, pourront se prononcer sur l'attribution des logements sociaux de notre commune. Les centaines de candidatures reçues prouvent une chose simple : quand on fait confiance aux citoyens, ils répondent présents, avec sérieux et engagement.

Aujourd'hui, nous voulons aller plus loin. Notre commune s'apprête à se doter d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique. Loin d'être un simple exercice de communication, ce projet touche à quelque chose de plus profond : notre identité collective. Un logo, une charte, ce n'est pas qu'une image, c'est un miroir. Le miroir de notre histoire, de notre patrimoine, de nos traditions provençales, mais aussi de ce que nous voulons être demain, ensemble. C'est pourquoi ce choix ne peut pas, ne doit pas, être fait dans un bureau, entre quelques personnes seulement. Il doit être fait avec vous, par vous. C'est la raison pour laquelle nous constituons un nouveau jury, ouvert à tous les

habitants qui souhaitent s'investir dans cette réflexion sur notre identité communale. Ce jury aura la responsabilité de sélectionner, parmi les propositions qui seront soumises, la future identité visuelle des Pennes-Mirabeau.

Participer à ce jury, c'est bien plus que choisir des couleurs ou une typographie. C'est affirmer ce qui nous rassemble : notre attachement à cette terre au cœur de la Provence, entre collines et garrigue, notre fierté d'appartenir à une commune qui a su grandir sans jamais oublier d'où elle vient. C'est aussi transmettre aux générations futures un sentiment d'appartenance fort, incarné dans un symbole que chacun pourra reconnaître comme sien.

Alors n'hésitez pas : candidatez. Que vous soyez arrivés hier ou que votre famille soit pennoise depuis plusieurs générations, votre regard compte. La démocratie locale ne se limite pas aux urnes, elle se construit chaque jour, dans ces moments où l'on décide ensemble de ce qui nous unit. Faire vivre la *polis*, c'est vous donner la parole. Aujourd'hui, je vous la donne à nouveau.

Fidèlement,

Romain Amaro
Maire des Pennes-Mirabeau

VIE LOCALE
6
CONSEIL MUNICIPAL

VIE LOCALE
7
FÊTONS HALLOWEEN!

ENVIRONNEMENT
10
FORUM OLD

À LA UNE
13
PETITE ENFANCE

ÉCOLOGIE
14
LE PHOTOVOLTAÏQUE

AMÉNAGEMENT
16
TRAVAUX D'URBANISME

COMMUNICATION
18
UN NOUVEAU LOGO

SORTIR
19
LA JAPENNES 2026

Prochain numéro du Pennois
Le n°308 sera disponible à partir du 1^{er} décembre

SOMMAIRE

Édito	page 3
Ça s'est passé	pages 4/5
Vie locale	pages 6/7
Dans ma ville	pages 8/9
Environnement	page 10
À la Une	pages 11/13
Écologie	pages 14/15
Aménagement	pages 16/17
Communication	page 18
Sortir	pages 19/21
Opinions	page 22
Pratique	page 23

«Le Pennois»
Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.
Direction de la publication Romain Amaro.
Rédaction Jean-Jacques Adjedj, Célia Netter, Axelle Cecchi.
Maquette, mise en page, graphisme Flavie de Saporta.
Photos Ludovic D. Rodriguez-Pascal, Nikita Marcouris, Magnific
Suivi distribution Service communication.
Contact rédaction communication@vlpn.com
Impression Imprimerie Messages - Toulouse
Tirage à 5 000 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune.
Dépôt légal mai 2005. ISSN 3098-1751 (imprimé) 3098-7172 (en ligne).



Afrobeat Kollektif · 28 août · Théâtre de verdure



Cérémonie des bacheliers · 5 septembre · Piste Jean Roure



Expo Les Pennes Mirabeau d'avant et d'aujourd'hui
par l'Association pour la défense et la conservation du patrimoine
du 14 septembre au 2 octobre · Hôtel de ville



Conférence Les Arnoux, tambourinaires pennois
12 septembre · Idéethèque



Exposition Les explorateurs d'arts
du 27 août au 11 septembre · Hôtel de ville



Forum des associations



5 septembre



Gymnase Jean Roure



82^e anniversaire de la Libération · 28 août · Village des Pennes



Rentrée des classes · 1^{er} septembre



Cours d'initiation au provençal · 8, 15 et 22 septembre · Idéethèque



Mondial de tambourin · du 25 au 27 septembre



Les Provençades · 18 et 19 septembre · Village des Pennes



ANIMATIONS

Halloween

Avant la fête d'Halloween le 31 octobre au village des Pennes, ne manquez pas aussi les rendez-vous délicieusement terrifiants de la bibliothèque!

Village des Pennes

La municipalité et les commerçants du village se tiendront prêts le **samedi 31 octobre**, de 15h30 à 18h30, pour la désormais traditionnelle fête d'Halloween. Un après-midi festif et effrayant au cours duquel les plus jeunes seront conviés -déguisés bien évidemment-, à une chasse aux bonbons avenue Victor Hugo. Pour y participer, il faudra préalablement retirer une «carte magique» au stand de la place Gabert. Sésame donnant accès au tirage de la tombola et à la remise des lots, elle devra être tamponnée auprès de chaque commerçant participant à l'opération. Avant cela, l'ambiance musicale de l'après-midi sera modulée le temps de lancer une Flash Mob improvisée aux alentours de 16h. Autre fait notable, le concours de déguisement qui mettra

cette fois les adultes à l'honneur en leur laissant la liberté de se démarquer avec originalité. Chocolat et vin chaud seront offerts pour agrémenter le moment.



Halloween... c'est aussi à la bibliothèque!

Atelier créatif «Déco d'Halloween» (6/10 ans)
Viens créer des décorations pour transformer ta chambre en château effrayant!

Mardi 20 octobre, de 10h30 à 12h
ou de 14h30 à 16h · Salle ID 4 (2^e étage)
Gratuit
Sur inscription : bibliresa@vlpn.com
ou 04 91 67 17 83

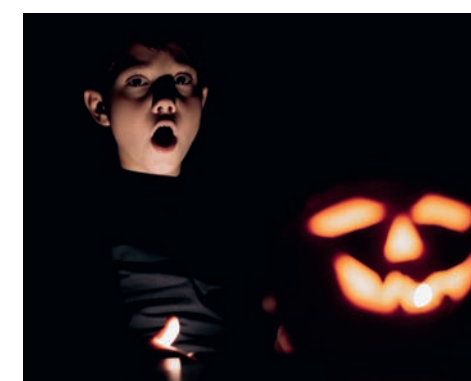
Atelier créatif «Trick or treat» (6-10 ans)
Cet atelier te permettra de confectionner ton sac «spécial» chasse aux bonbons.

Mardi 27 octobre de 10h30 à 12h
ou de 14h30 à 16h · Salle ID 4 (2^e étage)
Gratuit
Sur inscription : bibliresa@vlpn.com
ou 04 91 67 17 83

Heure du conte (6/10 ans)

Ce rendez-vous spécial Halloween conviera une panoplie de vampires, zombies, monstres et sorcières qui fera frissonner d'effroi les jeunes auditeurs. Tout déguisement sera le bienvenu!

Mercredi 28 octobre, de 10h30 à 11h30
Salle ID 4 (2^e étage)
Gratuit
Sur inscription à partir du 7 octobre :
bibliresa@vlpn.com ou 04 91 67 17 83



Ciné-livre jeunesse (7/11 ans)

Les fantômes, vampires et autres monstres se donneront rendez-vous lors de ce rendez-vous en deux parties, la première consacrée aux histoires effrayantes à retrouver ensuite sur grand écran pour une projection tout aussi effrayante. Un goûter sera proposé en fin de séance.

Mercredi 28 octobre, de 14h30 à 16h30
Salle ID 4 (2^e étage)
Gratuit
Sur inscription à partir du 7 octobre :
bibliresa@vlpn.com ou 04 91 67 17 83

De gauche à droite : R. Vesperini, V. Manivet et A. Karoutchi



Du changement au conseil municipal

En quittant Les Pennes-Mirabeau, Lionel Boroni quitte également le conseil municipal. «Une décision prise à contre-cœur mais qui est en lien avec nos valeurs : si on ne réside plus dans la commune, on ne peut plus siéger au conseil», explique Romain Amaro, qui tient à remercier «Lionel pour tout le travail accompli».

Adjoint au maire délégué au Sport, à la Gestion des associations sportives et aux Équipements sportifs, il cède ainsi son siège à

Romain Vesperini, ancien conseiller municipal délégué aux Événements sportifs. Par ailleurs, Aimé Karoutchi, résidant à La Cadière, fait son entrée et prend en charge la délégation à l'Optimisation de l'achat et de la commande publique. Ce remaniement s'accompagne enfin d'un changement de délégation pour Valérie Manivet, qui quitte les Marchés publics pour prendre en charge le Conseil des aînés et les Relations avec l'ES13.

VIE LOCALE



Noces de diamant

En 2026, Jean-Claude et Jeannine Razzoli ont fêté leurs 60 ans de mariage. «*Nous nous sommes rencontrés en 1963, pendant les vacances d'été*», se souvient Jean-Claude. «*Nous étions les deux seuls estivants venus de Marseille, perdus dans un petit village des Hautes-Alpes*.» Ils se fiancent en 1965, au retour du service militaire de Jean-Claude, puis se marient le 19 mars de l'année suivante. Lui poursuit une carrière de journaliste à *La Marseillaise*, où il deviendra notamment directeur de la rédaction, avant de rejoindre le magazine de santé *Viva*. Quant à Jeannine, elle exerce comme préparatrice en pharmacie, d'abord dans des établissements privés, puis à l'hôpital de la Timone. En 1969, ils s'installent aux Pennes-Mirabeau et accueillent la même année leur fils unique, qui leur donnera trois petits-enfants. Aujourd'hui, le couple profite d'une retraite active, entre voyages et bénévolat associatif. Jean-Claude préside notamment l'association marseillaise La Maison de l'Apprenti depuis 2005. Les deux Pennois ont célébré leurs noces de diamant, en septembre, à l'occasion des 80 ans de Jeannine, entourés de leur famille et de leurs amis.

PLUI

L'enquête publique relative au projet de révision allégée n°1 du PLUI du Pays d'Aix se poursuit jusqu'au 22 octobre à 12h. Elle est organisée sur deux lieux : Quartz (Aix-en-Provence) et mairie de Trets.

Ces sites sont les seuls à accueillir les permanences du commissaire enquêteur et à mettre à disposition du public un dossier d'enquête, un registre papier et un poste informatique.



Pour vous informer sur cette procédure et déposer vos observations, rendez-vous sur le registre de concertation en ligne (voir QR code)

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre, à la fois jour de commémoration de l'armistice de 1918 et journée nationale d'hommage à tous les «Morts pour la France» qu'ils soient civils ou militaires, sera célébré lors d'un rassemblement à 10h au cimetière des Cadeneaux. Le second rendez-vous, programmé à 10h40 devant la lanterne du souvenir, honorer les 400 ans de la Marine nationale avec une remise de la croix du combattant à une Pennoise du peloton de la Préparation Militaire Marine. À 11h30, les célébrations prendront fin autour du verre de l'amitié.



L'appli' mobile
«Les Pennes-Mirabeau»
est disponible
en téléchargement
gratuit
sur le store de votre
smartphone



CRÈCHES

Avant la rentrée (cf. pages 11 à 13), des travaux ont été menés dans les quatre crèches de la commune. Aux Bouroumettes, des brises-vues ont été installés (1), la cour des bébés (petite section) a été agrandie et un sol souple a été mis en place (2) et les placards ont été repeints (3). À la Gavotte, la porte vitrée du sas d'entrée changée (4) et des blocs-portes ont été fixés sur les placards. À la

La Petite Farandole, cinq portes communicantes ont été installées, avec ouverture vitrée et anti-pince doigts (5). Des films anti-UV ont été mis en place sur les baies vitrées (6) et les éclairages intérieurs (LED) avec nuancier de couleurs ont été installés (7). Enfin, à Pallières, une rampe PMR (personnes à mobilité réduite) a été créée (8).



ÉCOLE DES CADENEAX

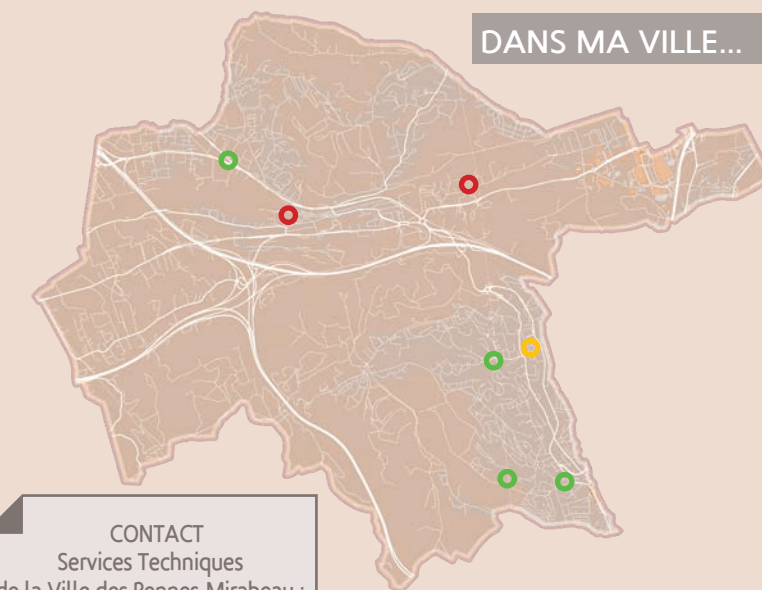
Un Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) a été déployé afin de permettre à l'établissement de réagir rapidement et efficacement face à une situation exceptionnelle : intrusion, attentat ou risque majeur.

Ce plan a été élaboré par les directeurs des écoles, puis concrètement mis en œuvre par la municipalité, en concertation avec la Police municipale, la Police nationale et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Bouches-du-Rhône, représentée par son référent Sylvain Rosati.

ce dispositif repose notamment sur des déclencheurs d'alarme spécifiques, permettant de distinguer les différents types de situation. Chacun dispose désormais de sa propre sonnerie (1) et de messages vocaux préenregistrés, afin de transmettre immédiatement les consignes adaptées (2 et 3). Dès son déclenchement, l'alerte est également transmise directement à la Police municipale, permettant une intervention rapide.

Ce PPMS structuré a vocation, dans les mois et années à venir, à être étendu à l'ensemble des groupes scolaires de la commune, pour renforcer partout la protection et la mise en sûreté des enfants et des équipes éducatives.

DANS MA VILLE...



CONTACT
Services Techniques
de la Ville des Pennes-Mirabeau :
04 91 67 17 71
technique@vlpm.com



ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), des travaux ont été réalisés ces derniers mois aux Cimetières Bellepeire (création de deux places de stationnement, de plusieurs rampes d'accès, équipement des escaliers, changement des grilles...) et chef-lieu (équipement des escaliers, pose de garde-corps...).

FORUM PRÉVENTION INCENDIES

Les OLD, encore et toujours !



Avec l'arrivée de l'automne, les obligations légales de débroussaillage (OLD) sont à nouveau d'actualité pour les terrains des propriétaires. Avec la possibilité, cette année, de venir s'informer lors du forum organisé le vendredi 23 octobre, à l'hôtel de ville.

Le contexte du changement climatique, qui entraîne à la fois une sécheresse des sols, et un assèchement de la végétation, est particulièrement propice aux départs de feu et à sa propagation rapide durant les mois d'été. D'où la nécessité pour les propriétaires d'entretenir leurs terrains en réalisant les opérations légales de débroussaillage durant l'automne et l'hiver afin de les rendre conformes avant l'été suivant. Car on sait en effet que neuf maisons sur dix ayant été détruites par un feu de forêt étaient situées sur un terrain non débroussaillé, ou de façon incorrecte.

Aussi, le 1^{er} forum OLD du 23 octobre répondra à cette nécessité d'informer suffisamment les propriétaires. Plusieurs référents institutionnels et privés seront présents à partir de 17h30 à l'hôtel de ville pour répondre à vos questions. On

comptera parmi eux une dizaine d'entreprises pennoises spécialisées dans l'activité de débroussaillage qui pourront présenter leurs services, et auprès desquelles une prise de rendez-vous sera possible pour l'établissement d'un devis. À leur côté, la municipalité – par le biais de son responsable OLD –, l'Office national des forêts, la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Réserve communale de sécurité civile (RCSC), le SDIS 13 et la police municipale renseigneront sur le calendrier des travaux et les bonnes pratiques à observer.

La RCSC à vos côtés

Parallèlement, la Réserve communale de sécurité civile continuera de jouer son rôle au niveau de la prévention et patrouillera ainsi la

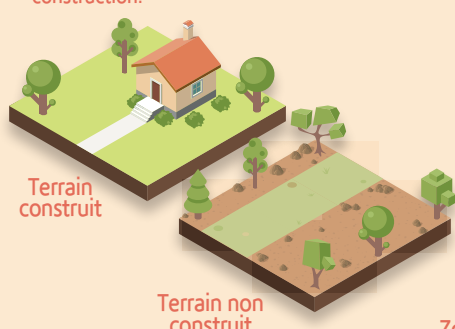
commune jusqu'à la fin du mois de mai, à la rencontre des habitants.

Cette tournée débute par un dépôt de courrier informatif, suivi d'une visite, voire d'une prise de rendez-vous pour des conseils personnalisés de travaux à effectuer. *«Lorsqu'on entend débroussaillage, il ne faut pas immédiatement penser à une coupe rase de la végétation mais à une diminution de son intensité sur une surface donnée. Cette opération est essentielle pour diminuer la quantité de combustible, cela permet au final de protéger la maison et ses occupants, cela facilite aussi l'accès et le travail des pompiers. Sans oublier la protection de la forêt, des animaux et végétaux»*, rappelle Marc Boigard, adjoint du responsable opérationnel de la RCSC.

OLD, les règles principales

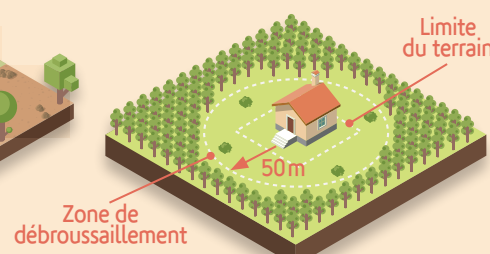
En zone urbaine (U)

L'obligation de débroussailler s'applique à l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie, et même en l'absence de construction.



En zone naturelle (N)

L'obligation de débroussailler est prévue dans un rayon de 50 mètres autour d'une habitation, construction, installation de toute nature, y compris au-delà des limites de son terrain.



Pratique

- Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le responsable municipal OLD au 06 03 51 03 35.

- Les bénévoles de la Réserve communale de sécurité civile peuvent également venir vous conseiller gratuitement sur les travaux à effectuer en particulier sur votre propriété.

Afin de convenir d'un rendez-vous, adresser une demande en écrivant à rcsc.lpm@vlp.m.com ou en laissant un message vocal au 06 74 80 13 44.

Les visites chez les particuliers sont programmées les lundi et mercredi après-midi, ainsi que le samedi matin.

PETITE ENFANCE

Bienvenue à la crèche !



L'entrée en crèche est une étape importante pour les tout-petits comme pour leurs parents.

Aux Pennes-Mirabeau, les équipes de la Petite enfance accompagnent chaque enfant dans ses premiers pas vers l'autonomie, en respectant son rythme et ses besoins. Un travail quotidien qui va bien au-delà de la simple garde.



À LA UNE



«Il est important de trouver pour chaque famille une solution en adéquation avec ses besoins»

Cathia Melchionne, adjointe déléguée à la Petite Enfance

À leur rythme

Vient ensuite le temps de l'adaptation. Pendant une semaine environ, l'enfant découvre progressivement son nouvel environnement, d'abord accompagné de ses parents, puis seul avec les professionnels. Le repas, puis la sieste, sont peu à peu intégrés à ses journées. «Mais cette approche reste forcément théorique. C'est l'enfant qui nous donne le rythme. S'il a besoin de davantage de temps, l'adaptation est prolongée», précise Delphine Py, directrice de la

crèche Les Pallières. «Au début, on fait vraiment du cas par cas», confirme Christelle Taormina, directrice de la crèche des Bouroumettes. Une fois le tout-petit Pennois familiarisé avec la crèche, le lien avec les parents demeure essentiel. «En crèche, nous travaillons autour d'une triade essentielle : le parent, l'enfant et la professionnelle. La communication entre ces trois acteurs est indispensable, car c'est la collaboration de chacun qui permet d'assurer un accompagnement cohérent et de qualité», poursuit la directrice de la crèche de La Gavotte. Réunions, représentants de parents ou encore

Dans la cour, c'est l'effervescence. On court, on pédale, on chahute avec les copains ou bien on se promène de bras en bras d'adultes. Depuis quelques semaines, les tout-petits ont fait leur entrée à la crèche. Aux Pennes-Mirabeau, les trois crèches municipales et la crèche Les Pallières, gérée en délégation de service public, accueillent en tout cette année 174 enfants, âgés de 3 mois à 3 ans.

Une rentrée qui se prépare

Pour garantir une qualité d'accueil adaptée aux enfants comme aux familles, la rentrée se prépare systématiquement, et bien avant le premier jour. Les familles sont d'abord reçues par le service Petite Enfance de la Ville afin d'échanger en amont. «Il est important de trouver pour chaque famille en demande une solution en adéquation avec ses besoins», souligne Cathia Melchionne, adjointe au maire déléguée à la Petite enfance. Car si les crèches municipales partagent un fonctionnement commun, chacune possède ses spécificités. La Petite Farandole, par exemple, n'accueille que les enfants à partir de 15 mois dans une petite structure installée au cœur de l'ALSH Jean Giono. Une fois leur admission confirmée, les parents sont alors reçus par les directrices des crèches. Ces échanges permettent de mieux connaître l'enfant, ses habitudes et ses besoins, mais aussi de présenter le fonctionnement de l'établissement et de rassurer les familles. «Les enfants sont des "éponges émotionnelles", explique Audrey Espagne, directrice de la crèche de la Gavotte, gagner la confiance de la famille est primordial : un parent serein, c'est un enfant qui sera plus à même de nous faire confiance au moment de la séparation.»

La Maison des parents

Devenir et être parent, accompagner son enfant et le voir grandir sont autant de moments qui peuvent susciter des questions, des doutes ou le besoin d'être accompagné. La Maison des parents a été créée par la Ville des Pennes-Mirabeau, en partenariat avec la CAF des Bouches-du-Rhône, pour offrir aux familles un espace d'écoute, d'information, d'échange et d'accompagnement : accueil du tout-petit, développement de l'enfant, santé, éducation, vie familiale, difficultés du quotidien...

Ouverte à tous les parents, elle accueille chaque famille, avec bienveillance et dans un cadre serein et neutre. Chacun peut y trouver une écoute, des ressources et des réponses adaptées à ses préoccupations.

Tout au long de l'année, la Maison des parents propose aussi des ateliers, rencontres et temps d'échange autour de la parentalité, afin de favoriser et renforcer les relations entre parents et enfants.

Enfin, une documentation variée est mise à la disposition des familles pour les accompagner au quotidien.

Prochain atelier autour du thème «Futurs parents»
Animé par Marion Gadras, consultante en parentalité
Mardi 17 novembre, à 18h

Maison des parents
Parc Saint-Georges - Impasse Merlusse - La Gavotte, 13170 les Pennes-Mirabeau
Tél. : 06 84 20 53 69 - E-mail : maisondesparents@vlpn.com

Le Bus des 0-6 ans fait escale aux Pennes!

Mis en place par le Département des Bouches-du-Rhône, le Bus PMI (Protection maternelle et infantile) propose des consultations médicales itinérantes pour les tout-petits de 0-6 ans.

Équipé comme un cabinet médical, il fait escale certains jeudis du mois sur le parking de l'Hôtel de Ville et permet de bénéficier sur rendez-vous de suivis gratuits pédiatriques et de puériculture (pesées, éveil, conseils en alimentation, sommeil, langage, vaccinations...), tout en assurant un soutien à la parentalité.

Ces consultations (sur rendez-vous*) peuvent aussi servir au dépistage de troubles chez l'enfant et permettre d'orienter vers des consultations spécialisées.

Ce bus est accessible aux personnes à mobilité réduite.

*Par e-mail : buspmi.rdv@departement13.fr, par téléphone : 04 13 31 47 19
ou par l'intermédiaire de la PMI de secteur (Gardanne) au 04 13 31 77 15
Prochains passages : jeudi 22 octobre et jeudi 10 décembre

ateliers parents-enfants permettent ainsi aux familles de rester pleinement associées à la vie de la structure.

Une équipe au service de l'enfant

Derrière les jeux, les repas et les siestes se trouve un formidable travail d'accompagnement des équipes qui sont composées de professionnels formés aux besoins de la petite enfance : puéricultrices, auxiliaires de puériculture, infirmières, éducateurs de jeunes enfants, psychomotriciennes... Chaque personne apporte ses compétences pour accompagner le développement moteur, social et affectif du tout-petit, en veillant en même temps à sa santé et à son bien-être. Les agents bénéficient également régulièrement de formations afin d'actualiser leurs connaissances. L'encadrement des enfants constitue lui aussi un élément essentiel de cette qualité d'accueil. Aux Pennes-Mirabeau, les crèches ont un taux d'encadrement supérieur à la norme légale. «Ce confort de travail est indispensable au bien-être des enfants car les équipes peuvent être

pleinement disponibles pour eux», souligne Brigitte Varon, conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance. Deux psychologues accompagnent d'ailleurs ces équipes dans le cadre d'analyses de pratiques professionnelles, car prendre soin des plus petits implique aussi de veiller sur ceux qui les accompagnent au quotidien. En effet, être professionnel de la petite enfance ne consiste pas seulement à «garder» des enfants. À la crèche, chaque geste, chaque activité et chaque interaction participent à leur développement. «Quand on accueille un enfant en crèche, on participe à son éducation», rappelle Christine Amiel, directrice de la Petite Farandole. Au fil des mois, les professionnels deviennent ainsi des figures de confiance pour les enfants, qu'ils accompagnent dans une période où leurs capacités et leurs besoins évoluent rapidement. «Il n'y a rien de plus magnifique que d'accompagner un enfant de trois mois jusqu'à ses trois ans... Jusqu'à la fin de la crèche!», concluent les directrices

«Le confort de travail des équipes est indispensable au bien-être des enfants»



Brigitte Varon, conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance

ENQUÊTE

La Ville souhaite connaître vos besoins

Vous êtes parent d'un enfant de moins de 3 ans ou futur parent? La Ville des Pennes-Mirabeau souhaite mieux connaître vos attentes en matière d'accueil du jeune enfant.

Modes de garde, horaires, besoins spécifiques, accès à l'information, difficultés éventuelles..., votre expérience et vos remarques sont essentielles pour permettre à la Ville de mieux adapter son offre aux réalités des familles et contribuer au développement du Service Public de la Petite Enfance (SPPE).

Nous vous remercions donc de prendre quelques minutes pour répondre, avant le 10 novembre, à un questionnaire accessible via le QR Code ci-contre.



La Ville accélère sa transition énergétique

D'ici à 2050, la Ville devra avoir réduit de 60 % la consommation énergétique de tous les bâtiments publics de plus de 1000 m². Un défi qui a déjà commencé et se poursuit à travers une série de travaux et d'équipements.

Si les petits ruisseaux font les grandes rivières, le proverbe peut s'adapter au programme de sobriété énergétique voulu par l'État auquel s'attelle la commune depuis plusieurs années, participant ainsi à l'effort collectif pour lutter contre le changement climatique. Ainsi dans le cadre du dispositif Éco Énergie Tertiaire de 2019, une myriade d'actions déjà programmées, et surtout à venir, a pour objectif la diminution, d'ici à une vingtaine d'années, de la consommation énergétique des bâtiments à usage tertiaire ayant une surface d'activité égale ou supérieure à 1000 m².

Le programme est ambitieux et nécessite d'être rationalisé, c'est pourquoi la réglementation prévoit trois paliers successifs pour permettre d'atteindre les recommandations. Ainsi, à partir d'une valeur de référence qui est la

consommation énergétique relevée entre 2010 et 2020, il faudra atteindre une diminution du nombre de kilowattheures de l'ordre de -40% en 2030, de -50% en 2040, et de -60% en 2050. Année par année, les mesures seront référencées sur la plateforme Operat (Observatoire de la Performance Énergétique, de la Rénovation et des Actions du Tertiaire) développée par l'Ademe (Agence de transition écologique), outil devant aider à une gestion transparente et efficace. «*Nous avons déjà agi sur plusieurs fronts et nous continuons d'être performants. De plus, si l'on se réfère à l'été que nous venons de vivre, on mesure combien il est important de nous adapter, tout en préservant au maximum nos ressources énergétiques*», souligne Gabriel Moulard, responsable municipal du patrimoine bâti et de la transition écologique.

Des travaux nécessaires

Être performant sur le plan de la consommation énergétique, cela passe par un plan d'action d'envergure. Si les audits, études et mesures ont déjà conduit à un certain nombre de travaux dès 2022, les chantiers vont se poursuivre en priorité dans les lieux qui accueillent les enfants, à savoir les écoles, les centres d'accueil de loisirs, les crèches ainsi que la ferme pédagogique. Ces interventions visent avant tout à ce que les bâtiments soient mieux isolés, à la fois du froid et de la chaleur, à installer de nouveaux moyens de chauffage tels que des pompes à chaleur à double flux..., mais aussi à mieux consommer et rationaliser les usages. Autant de mesures qui joueront un rôle de premier plan sur l'échéancier menant à 2050 et auxquelles s'ajoute le déploiement du photovoltaïque.

Vers l'autoconsommation des bâtiments

Ainsi, au printemps dernier, *Le Pennois* (n°302) présentait l'autre mesure phare du plan de réduction de la consommation énergétique des bâtiments publics, à savoir l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'hôtel de ville, du gymnase Jean Roure et des locaux des services techniques municipaux, bâtiments dont la surface est égale ou supérieure à 1000 m². Pour chacun d'entre eux, le principe de fonctionnement repose sur la production d'énergie à redistribuer aux bâtiments publics situés en grappes tout autour, dans un rayon de deux kilomètres. Il faut néanmoins avoir à l'idée que cette production est instantanée, donc non stockée ; c'est la quantité d'électricité produite

en kilowattheures qui détermine la quantité d'électricité à délivrer, par le gestionnaire du réseau de distribution, aux bâtiments virtuellement reliés.

Après quelques mois de retard, cette installation devrait être rendue opérationnelle sur les trois sites d'ici à la fin de l'année, et rendra, par exemple, le bâtiment de l'hôtel de ville complètement autonome sur le plan énergétique.

Les bons comportements

Ajouté aux travaux et aux équipements, la collectivité compte également sur un autre levier d'action, non négligeable : la sensibilisation des usagers. En effet, les études menées par l'Ademe indiquent que 10% à 15% d'économies peuvent être réalisées par ce

biais. Gabriel Moulard explique ce qui pourrait être développé à terme : «*Dans une opération de sensibilisation, il est important de s'inscrire dans la durée à travers des préconisations simples. Il faut pour cela se fixer des objectifs réalistes et pouvoir les mesurer. À cet effet, nous allons faire l'acquisition d'un outil informatique permettant de réaliser un monitoring énergétique qui permette de visualiser notre progression en temps réel. Cela permettra de communiquer des chiffres et d'entrer dans un cercle vertueux*». Autant d'actions qui doivent permettre à la commune de poursuivre sa trajectoire vers des bâtiments publics plus sobres, plus performants et mieux adaptés aux enjeux énergétiques de demain.

Photovoltaïque : les trois sites producteurs et leurs bénéficiaires



1. Ferme pédagogique
 2. École de La Renardière
 3. Centre Jules Renard
 4. Le Grand Verger
 5. École Castel Hélène
 6. Stade Fernand Sumeire
 7. Mas des Joncquiers
 8. Maison des Anciens Combattants
 9. Cimetière chef lieu
- *Crèche des Bouroumettes
*Jas Rod



1. Pôle sécurité municipal
2. CCAS
3. Vélo-drome Louise Bobet
4. Cimetière Bellepeire
5. Station de relevage
6. Piste BMX Michel Colucci
7. Idéothèque
8. Centre Jean Giono
9. Stade Basile Boli
10. École Claudie Haigneré



1. Stade Emmanuel Vitria
2. Gymnase Alain Colas
3. Complexe sportif Gilbert Rocci
4. École des Cadeneaux
5. Service urbanisme
6. Borne forains place Félix Aureille
7. Foyer des Cadeneaux
8. Centre de loisirs Les Charmes
9. Parc Saint-Dominique
10. Complexe sportif Monaco
11. École des Amandiers

«Les prochains chantiers concerneront en priorité les bâtiments accueillant les enfants»

Légende :
* Sites consommateurs situés hors du rayon de 2km, rattachés au site producteur par dérogation

URBANISME

Les travaux soumis à autorisation

Les travaux de construction, rénovation, aménagement, effectués par les particuliers et les professionnels, doivent faire l'objet d'une demande numérique d'autorisation d'urbanisme. Explications.

Changer les volets de sa maison, construire un garage, créer un balcon... sont des travaux régulièrement envisagés par les particuliers, dans leur maison, ou les professionnels dans leurs locaux. Suivant leur nature, l'emprise au sol, ou sur la façade, certains de ces travaux peuvent être réalisés sans formalités préalables mais la plupart sont soumis à une autorisation (DP : déclaration préalable ou PC : permis de construire) dont l'objectif est d'attester leur conformité aux règles d'urbanisme. Comme il n'est pas toujours simple de s'y retrouver, l'ensemble de la réglementation en vigueur a été synthétisée dans un document édité par le CAUE 13 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) présenté ci-contre. Ainsi, il devient facile d'y repérer les demandes d'autorisation à réaliser avant tous travaux. En notant une exception au village des Pennes, site inscrit dans lequel toutes les demandes doivent recevoir l'autorisation de l'Architecte des bâtiments de France.

Dématérialisation des demandes

Conformément à ce qu'impose la loi aux collectivités, les demandes d'autorisation d'urbanisme aux Pennes-Mirabeau peuvent être transmises de façon dématérialisée sur le site internet pennes-mirabeau.org. Une fois rendu sur la page du «Guichet unique» produit par l'Agence départementale d'Aide aux collectivités locales, le demandeur peut y créer son compte (ou utiliser son compte France Connect), décrire son projet, remplir le formulaire administratif adapté et joindre les pièces nécessaires. À la fin de l'opération, un récépissé de dépôt vient attester l'envoi de son dossier au service de l'Aménagement du territoire pour traitement. Au final, la dématérialisation présente un gain significatif pour le demandeur qui peut déposer son dossier en ligne à tout moment, suivre les étapes de l'instruction en temps réel et transmettre les pièces complémentaires à éventuellement ajouter.

Le non-respect de la réglementation peut coûter cher !

Régulièrement dans la ville, deux agents assermentés effectuent des visites de terrain afin de veiller au respect des demandes d'autorisation de travaux, toute infraction constatée au code de l'urbanisme donnant lieu à l'établissement d'un procès-verbal transmis au procureur. Dorénavant, cette procédure est complétée par une mise en demeure intimant au contrevenant de mettre sa construction en conformité, et ce, dans un délai imparti. En cas de manquement, la personne mise en cause s'expose au paiement d'astreintes financières, sans attendre les suites de la procédure pénale.



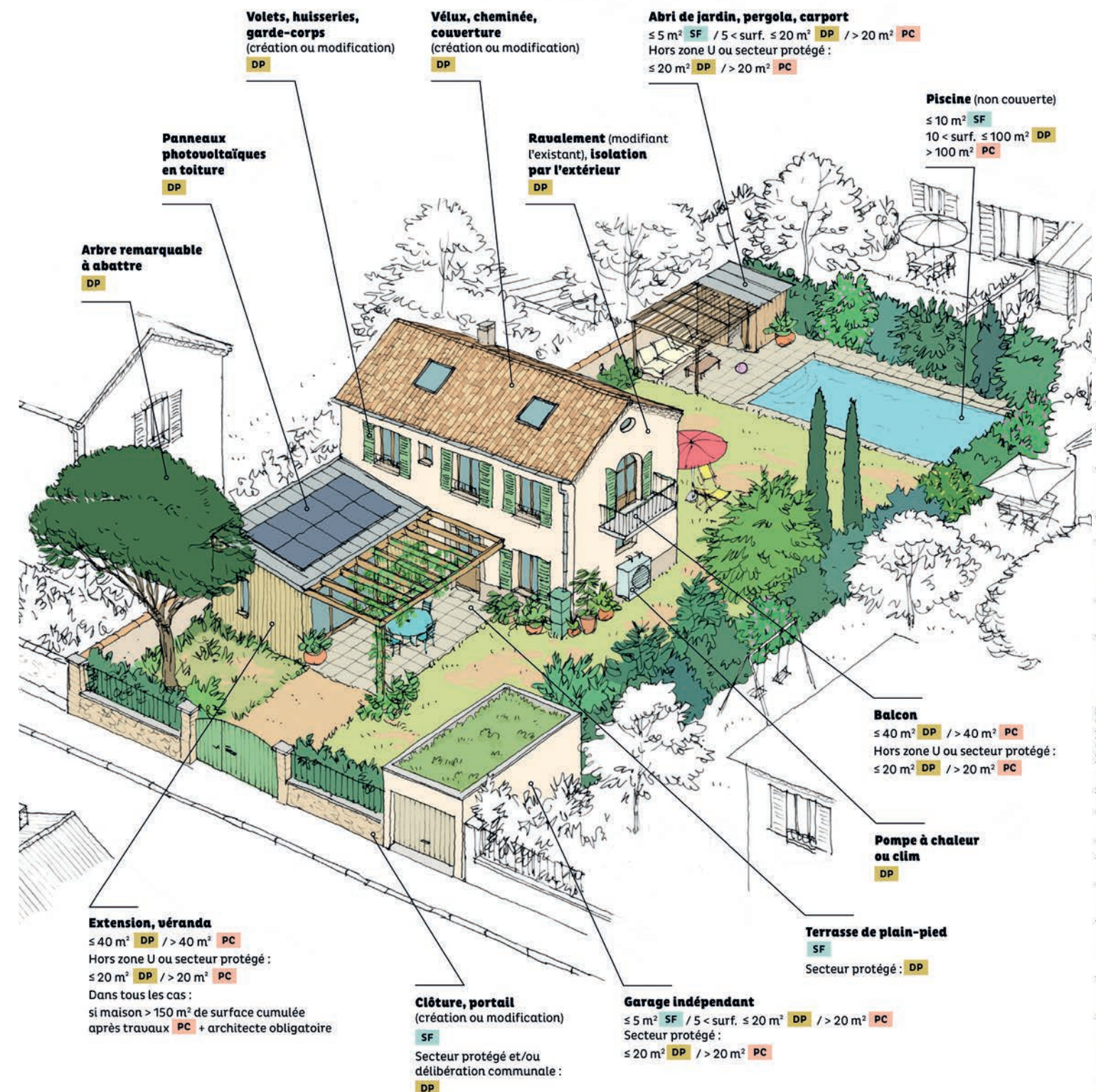
Permanences du CAUE 13

L'architecte Laurent Dubois, du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône, reçoit gratuitement les particuliers et les professionnels pour conseiller, accompagner les projets de construction, de rénovation ou transformation. «Mon rôle est de faciliter les démarches, de sensibiliser en vue d'améliorer la qualité architecturale et environnementale de chaque projet. Je conseille aux personnes de se renseigner sur la faisabilité de leur projet auprès du service de l'Aménagement du territoire, puis de venir me rencontrer avant de déposer leur permis.»

Sur rendez-vous, les 2^e et 4^e vendredis matin de chaque mois.
22 rue Saint-Dominique
Contact : urbanisme@vlp.com ou 04 91 67 17 00

Renseignements utiles

Le service de l'Aménagement du territoire et de la politique de l'habitat (22 rue Saint-Dominique, quartier des Cadeneaux) peut renseigner les particuliers et les professionnels sur la réglementation et la faisabilité d'un projet de travaux, tous les jeudis matin. Prenez rendez-vous via Synbird depuis le site de la Ville, onglet «Urbanisme», puis «Autorisations», puis sur «Rendez-vous pris Ici» (bas de page) ou adressez votre demande en écrivant à urbanisme@vlp.com ou en appelant le 04 91 67 17 00 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h).



Sans formalité SF | Déclaration préalable DP | Permis de construire PC
Renseignez-vous auprès du service urbanisme de votre commune.

zone U : Zone urbaine | surf. : surface



CONSEIL D'ARCHITECTURE,
D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
04 96 11 01 20 f @ in www.caue13.fr

En savoir plus :



Les informations de ce document sont non-exhaustives et données à titre indicatif. Vérifiez votre situation auprès du service urbanisme de votre commune.
Illustration : Martin Étienne © CAUE13, Février 2026.

Nouveau logo, nouvelle identité

La Ville souhaite faire évoluer son identité visuelle et propose aux Pennois de participer directement à ce choix lors d'un vote le 17 novembre à l'hôtel de ville. On compte sur vous!

« Une nouvelle équipe municipale, un nouveau souffle... et bientôt une nouvelle identité visuelle pour la commune ». En une phrase, Tom Leboeuf, conseiller municipal délégué au Numérique et à la Communication, résume la volonté de la majorité de faire évoluer l'image des Pennes-Mirabeau à travers un logo et une charte graphique renouvelés.

En effet, un logo est bien plus qu'un symbole. Il constitue un véritable marqueur de l'identité d'une commune et permet de la reconnaître au premier coup d'œil, quel que soit le support utilisé : magazine, affiches, courriers, site internet, réseaux sociaux, événements, documents administratifs, véhicules municipaux...

La charte graphique, quant à elle, définit, au même titre que le logo, les éléments constitutifs de l'identité visuelle de la mairie (couleurs, typographies, formes, mises en page...) et fixe les règles de son utilisation.

Un projet partagé

Mais cette nouvelle identité visuelle aura une particularité : elle ne sera pas choisie par la municipalité : les Pennois seront directement associés à sa sélection. *« Cette volonté de faire davantage participer les habitants aux décisions qui concernent la commune s'inscrit dans une démarche plus large*

«Nous allons
proposer une identité
pensée au plus près
de la réalité
de notre commune»



Tom Leboeuf, conseiller municipal délégué au Numérique et à la Communication

de participation citoyenne, déjà concrétisée avec la création du jury logement», ajoute Romain Amaro. Concernant les différentes propositions qui seront soumises au vote, la Ville a fait le choix de s'appuyer sur les compétences du personnel municipal. Ainsi, deux agents du service Communication, disposant de compétences créatives et graphiques, ont été chargés d'imaginer plusieurs propositions de logos, chacune accompagnée de sa charte graphique. «Nous avons la chance d'avoir des agents créatifs. Pourquoi aller chercher ailleurs quand on a des personnes talentueuses au sein même de la mairie? Nous valorisons ainsi les savoir-faire du personnel et proposons une identité pensée au plus près de la réalité de notre commune», souligne Tom Leboeuf.

Une fois les différentes propositions créées, ce sera donc aux habitants de s'exprimer ! Les Pennois âgés de 11 ans et plus* peuvent postuler pour participer au vote final. Il suffit de s'inscrire sur le site internet de la mairie, via le QR Code ci-dessous, avant le 30 octobre. Un tirage au sort sera ensuite organisé le 2 novembre afin de désigner les personnes qui participeront au vote final qui se déroulera à l'Hôtel de Ville le 17 novembre. À vous de jouer !

* Les mineurs retenus devront être accompagnés d'un parent lors du vote final.



Inscription avant le 30 octobre sur le site de la Ville pennes-mirabeau.org

ÉVÉNEMENT

JaPennes festival

Samedi 24 octobre, une nouvelle édition de la JaPennes festival accueillera le public au cœur de l'Idéeéthèque avec ses stands, de créateurs et un programme d'activités varié.

Autre rendez-vous de l'automne au côté des sorcières et autres vampires, le festival de la JaPennes investit une nouvelle fois les locaux de l'Idéethèque pour une journée spéciale. Le principe de l'événement est simple, réussir le mix entre culture traditionnelle et moderne, comme une façon d'attirer tous les publics, petits et grands, amateurs des arts asiatiques, ou simplement curieux de découvertes.

La JaPennes, c'est tout d'abord le plaisir pour les fidèles et les nouveaux visiteurs, de pouvoir évoluer dans le cadre de l'Idéethèque, sur ses trois plateaux, à la découverte des différents stands qui mettent en valeur des savoir-faire locaux. Parmi eux, des illustrateurs et créateurs d'objets kawaii et de divers goodies. Mais également des artisans qui s'inspirent évidemment de la culture japonaise n'hésitant pas à utiliser des tissus traditionnels, à réutiliser l'étoffe de kimonos ou de obis pour confectionner divers accessoires ou articles de mode. Le régal des yeux s'accompagnera certainement du désir d'imaginaire et d'évasion, qui pourra être satisfait par les livres et mangas proposés par les autrices et la librairie présente. On trouvera même de quoi mettre

en valeur les mangas, sur une étagère, avec des couvertures de jaquettes conçues pour des collections entières.

Écouter, participer, créer !

Flâner le long des stands, regarder, toucher, découvrir, le parcours pourra être entrecoupé par des activités de jeux, de création, de découverte. Ainsi en arrivant à l'Idéethèque, la salle de jeu ID Geek sera accessible à tout visiteur pour une session de jeu vidéo que l'on pourra choisir parmi un large catalogue de titres. Juste à côté, la petite salle annexe accueillera le public amateur de karaoké ; chansons cultes, génériques d'*anime* de toutes les époques, le choix devrait permettre de passer un agréable moment ludique. Et dans une salle voisine, les plus petits quant à eux, auront certainement leurs oreilles grandes ouvertes pour ne manquer aucun détail des histoires merveilleuses et poétiques venues du Japon.

À l'étage, la découverte se poursuivra avec d'autres stands d'artisanat, d'associations de pratique d'arts martiaux, et du stand d'une association d'aide aux initiatives en lien avec le Japon. Les élans créatifs trouveront

matière à s'exercer ; dessin manga, magnet en papier *washi*, ou confection de *moshi*, seront ainsi accessibles à partir de 8/10 ans, et se poursuivront au second étage avec le *kokedama* et les parfums du Japon qui ne manqueront pas d'éveiller sens tactile, visuel et olfactif.

Enfin, la clôture se déroulera sous la forme d'un concert participatif en deux parties. Tout d'abord un blind test auquel on pourra participer en direct grâce à son smartphone, suivi de «SoloTaku», un voyage musical au cœur du monde du jeu vidéo et de la japanimation avec des reprises de classiques de la pop culture japonaise et française, des vidéos interactives, des sketches et des échanges avec le public.

Au final, cette immersion en Extrême-Orient s'exercera à travers la pratique, l'imagination, la découverte, la lecture... Autant de portes ouvertes vers un monde qui attire de plus en plus de passionnés.



Consulter tous les détails de la programmation sur le site de la Ville pennes-mirabeau.org

Recevez «le Pennois» chez vous...
c'est gratuit !

Bulletin d'abonnement à envoyer ou à déposer à l'accueil de la mairie :
Hôtel de Ville - Service Communication - 223 avenue François Mitterrand - 13170 Les Pennes-Mirabeau

À REMPLIR EN MAJUSCULES

NOM : |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| PRÉNOM : |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_|

ADRESSE :

[illegible][illegible][illegible]

EMAIL : |

RGPD : vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant, droit que vous pouvez exercer à tout moment auprès de la Ville des Pennes-Mirabeau.



THÉÂTRE

De quoi je me mêle ?

En 2017, le thème familial avait valu un certain succès au tandem d'auteurs, Joseph Gallet et Pascal Rochet avec *Diner de famille*. On y suivait les tribulations d'Alexandre, futur jeune marié qui avait eu la fausse bonne idée de prendre ses parents pour témoins, en dépit du fait qu'ils étaient fâchés depuis 30 ans. En s'attachant cette fois au couple, le tandem d'auteurs n'hésite pas avec *De quoi je me mêle ?*, à donner dans le style humour grinçant, poussant les deux protagonistes de l'histoire dans leurs derniers retranchements. Marion et Mathieu, unis depuis dix ans, usés par le quotidien et au bord de la rupture, sont prêts à tout pour trouver remède à leur situation. Tellement prêts qu'ils décident de rejouer, heure par heure, minute par minute, le déroulé de leur rencontre. Et pour cela, quel meilleur cadre que la maison où tout s'est joué. L'idée paraît simple, sauf qu'à leur arrivée dans la location, le couple tombe nez à nez avec Pierre, auteur désabusé venu s'isoler pour écrire sur les bienfaits du divorce. La colocation forcée va rapidement prendre une tournure piquante, avec des dialogues affûtés et des répliques faisant mouche. Situations de rencontre inédites, confrontations des mondes et des points de vue, tous les ingrédients sont réunis pour faire rire et s'attendrir à la fois.

Samedi 7 novembre à 20h30
Auditorium Maurice Ripert
Tarifs : 11€, 8€ et 3€
Renseignements : 04 91 67 17 79



THÉÂTRE

Un autre 11 novembre... premier acte de résistance

Le 11 novembre 1940, le «Collectif des étudiants de Paris» lance un appel à ses pairs qui les exhorte à désobéir aux autorités en allant fleurir la tombe du Soldat inconnu. En miroir de cette réalité, le destin de six lycéens bascule ce jour-là, au moment où ils choisissent de s'engager dans des actes de Résistance face à l'occupation allemande. Le spectacle les révèle alors à travers leurs agissements, insoucians, drôles, mais la gravité s'invite aussi à la lecture des véritables lettres que Lucien Legros, Marguerite Bervoets et Henri Fertet, tous trois héros de la Résistance, écrivirent avant d'être fusillés. Fiction mêlée d'Histoire, *Un autre 11 novembre* a été écrite en 2006 mais son écho frappe toujours à la porte de l'actualité. Ce qui devait être un hommage il y a 20 ans s'est mué en avertissement ; la démocratie est toujours menacée mais les sentinelles, témoins du totalitarisme nazi, ont disparu. Michel Agnellet était de ceux-là. Plus jeune engagé de France, il a appartenu au réseau de Résistance «Valmy», et son ami était Lucien Legros. Entre 2006 et 2012, date de son décès, il a accompagné la compagnie La Naïve au cours des 200 représentations de la pièce et rencontré des dizaines de collégiens et lycéens venus rire et pleurer en y assistant. Pour Michel, pour les jeunes d'aujourd'hui -adultes de demain-, le combat doit se poursuivre.

Vendredi 13 novembre à 20h30
Auditorium Maurice Ripert
Tarifs : 11€, 8€ et 3€
Renseignements : 04 91 67 17 79



ÉVÉNEMENT

Rencontre d'autrice Jeunesse

La bibliothèque accueille l'autrice et illustratrice Charlotte des Ligneris pour une présentation de son album *Sous le ciel* (éd. Seuil Jeunesse). Les jeunes lecteurs auront le plaisir de découvrir l'histoire de deux enfants qui s'en vont sur les chemins, jouent, s'ennuient, rêvent et inventent... Une ode à l'imaginaire infini si propre à l'enfance.

De 14h30 à 16h : atelier d'illustration «carte postale»

Accompagnés par Charlotte des Ligneris, les enfants créeront leur propre paysage en papier découpé selon la technique utilisée dans *Sous le ciel*. Ce sera l'occasion de jouer avec les couleurs et les formes à superposer en faisant varier les échelles, pour composer une carte postale imaginée en forêt, en montagne ou à la mer.

À partir de 6 ans · Gratuit
Sur inscription à partir du samedi 31 octobre : biblirea@vlpn.com ou 04 91 67 17 83

Entre 16h et 17h : rencontre et dédicaces
Venez échanger avec Charlotte des Ligneris et profiter de sa présence pour vous faire dédicacer votre album.
Séance proposée avec la librairie Quartiers libres, Vitrolles.

Samedi 21 novembre, à partir de 14h30
Espace Enfants de la bibliothèque
Rez-de-chaussée, Idéethèque
Renseignements : 04 91 67 17 83
bibliotheque@vlpn.com

ET AUSSI...

APÉRITIF DES ANCIENS DU COLLÈGE MONOD
Mardi 13 octobre à partir de 18h30
Salle Tino Rossi
L'association des anciens élèves célèbre les 50 ans du collège.
Renseignements : jacques.monod@orange.com
ou 06 24 32 37 67

CONCERT
Vendredi 23 octobre à 20h30 · Salle Tino Rossi
Les chorales Les Voix de Mirabeau et Comme un accord s'unissent pour Octobre Rose dans un répertoire de variété française et internationale.
Tarif au chapeau au profit de l'association T'Hâtez-vous!

HALLOWEEN
Samedi 31 octobre dès 15h30
Village des Pennes
Pour le détail, voir page 7.

ATELIER VÉLO PARTICIPATIF
Lundi 2 novembre de 16h45 à 18h45
Impasse Merlusse
L'association ADAVA Pays d'Aix, antenne des Pennes-Mirabeau, propose un atelier d'auto-réparation ouvert à tous.
Renseignements : contact-lespennes@adava.fr
ou 06 21 53 73 76

BOURSE AUX MINÉRAUX
Samedi 7 et dimanche 8 novembre
De 9h30 à 18h · Salle Tino Rossi
L'Association géologique des Pennes-Mirabeau présente sa 34^e bourse aux minéraux, fossiles et météorites. Entrée : 2€, gratuit -12 ans · Buvette et sandwiches
Renseignements : agpm13170@gmail.com

«GRAND CHŒUR ÉPHÉMÈRE»
Dimanche 15 novembre de 10h à 17h
Salle Tino Rossi
Venez partager une expérience artistique collective au profit d'une grande cause nationale ! Par la chorale Comme un accord. À partir de 12 ans. Tarif: 15€ reversés au profit du Téléthon
Renseignements et inscription : 06 21 32 26 22 et sur Helloasso



Lei mot d'à passa-tèms

Dins un tèms, mume en parlant francés, emplegavian de mot provençau pèr la màj-part dei cavo de la vido mai pichoun à pichoun aquèlei mot an passa pèr uei. Qu dis encaro, en lei francisant, lei poumo d'amour (les tomates), la farigoulo (le thym), leis escaléi (l'escalier), lou dina (le déjeuner), nono (dodo), lou poupre (le poulpe), lou penequet (la sieste), la cacho-maio (la tire-lire) e tant d'autre. Nous rèsto plus que fada e degun que tout lou mounde emplego, alor se lou provençau v'agrado, s'uncò anas faire lei coumessien, demandas au coumestible un kilò de poumo d'amour o uno couve de boudruei au peissounié, bessai que restaran nè.

Bernard Remuzat (Escolo Espenenco de Lengo Prouvençalo)
Retrouvez la traduction de ce texte sur le site de la Ville
www-pennes-mirabeau.org

CONFÉRENCE-DÉBAT :
«LES ITALIENS EN PROVENCE»
Vendredi 20 novembre à 18h30
Auditorium Maurice Ripert
Suivez l'histoire passionnante des migrations italiennes en Provence.
Par Stéphane Mourlane, maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille. Avec l'association Label'Italia. Entrée gratuite · Tout public
Renseignements : 04 91 67 17 79

SOIRÉE DISCO NIGHT
Vendredi 20 novembre à 20h · Salle Tino Rossi
Soirée caritative de l'association Denis2mêlée au bénéfice de son action d'accompagnement et de soutien aux personnes souffrant de maladies handicapantes et invalidantes. Entrée : 10 €
Renseignements : denis2melee@gmail.com
ou 07 52 03 67 56

SPECTACLE JEUNE PUBLIC «UNE PETITE FLûTE ENCHANTÉE»
Vendredi 27 novembre à 20h · Salle Tino Rossi
Un soir dans leur chambre, deux jeunes enfants peinent à trouver le sommeil. *La Flûte enchantée* paraît tout indiquée pour leur redonner joie et gaieté.
Tarif : 5€. Billetterie sur pennes-mirabeau.org
Renseignements : culture@vlpn.com
ou 04 91 67 17 79

CONCOURS DE CONTRÉE
Vendredi 27 novembre à 18h
Salle Simone Dartigues
Organisé par l'association Nouveau Regard sur le handicap au profit du Téléthon.
Tarif : 10€ par personne, récompenses aux gagnants Boissons et restauration
Renseignements : 04 42 02 98 94

SOIRÉE CALENDALE
Samedi 28 novembre à 19h30 · Salle Tino Rossi
Petits et grands sont invités à partager la tradition provençale de Noël autour du «gros souper» et ses 13 desserts. Par l'Association pour la défense et la conservation du patrimoine.
Tarifs : 30 € adulte, 10 € enfant de moins de 12 ans
Réservation avant le 20 novembre : 07 67 67 84 90 ou 06 87 62 49 79

BATTLE KIDS
Dimanche 29 novembre à partir de 14h
Salle Tino Rossi (ouverture des portes : 13h)
Moment de partage autour de la danse, de la musique et de la culture hip-hop, sous la direction artistique de Nahim - Break2Mars, avec battle 4 VS 4 débutants et confirmés, showcase, chorégraphies, DJ, jury de danseurs professionnels.
Entrée : 10 € (tarif unique)
Petite restauration sur place
Renseignements : 06 18 14 80 67 · Facebook : Battlekid

MAISON DU TOURISME

LA FÊTE DU CHOCOLAT ET DES SAVEURS
Les 17 et 18 octobre de 10h à 18h, salle Tino Rossi. À retrouver sur les stands des exposants : chocolats, biscuits, macarons, pain d'épices, pâtes de fruits, confitures, vins...
Maquillage pour enfants de 14h30 à 17h (samedi et dimanche). Plats à emporter

VISITE DU MOULIN
Sur réservation à la Maison du tourisme.
22 rue Raspail · Tél : 04 42 02 55 14
E-mail : si.lespennesmirabeau@free.fr
Site : tourisme.lespennes.fr
Du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-17h30



À compter du lundi 2 novembre, la bibliothèque sera fermée au public le lundi matin jusqu'à 12h.

Fête de la science · Mercredi 14 octobre
«La science dans l'assiette»
Venez explorer la chimie et la biologie qui se cachent au cœur de vos aliments.
Ateliers animés par L'Atelier de virgule - Médiation Science et Environnement. Gratuit · Sur inscription

Heure du conte (2-5 ans)
Mercredi 4 novembre de 10h30 à 11h30, salle ID 4
Halloween passé, les monstres sont toujours prêts à faire frissonner les petits !
Déguisements bienvenus !
Gratuit · Sur inscription à partir du 14 octobre

Projection «Ciné-livre Jeunesse» (3-6 ans)
Mercredi 4 novembre, de 15h à 16h30, salle ID 4
Fantômes, vampires, sorcières sortiront de leurs livres et du grand écran pour faire frissonner les enfants invités à venir déguisés.
Goûter proposé en fin de projection.
Gratuit · Sur inscription

Choisir l'aventure · Théâtre
Mercredi 4 novembre, à 15h, auditorium Maurice Ripert
Ann est une petite fille bien décidée à choisir sa vie. Elle sera aventurière, elle sera pirate !
Par la Cie Mascarille · Accueillie en résidence de création artistique
Tarif : 5€ · Billetterie sur pennes-mirabeau.org
Renseignements : culture@vlpn.com
ou 04 91 67 17 79

Découvrez l'ensemble de la programmation et des ateliers sur
ideetheque.fr



Vendredi 16 et samedi 17 octobre

Le Fracture Fest et sa nouvelle édition «Fracture II» revient avec un programme aussi dense que percutant, naviguant entre Metalcore, Death Metal, Indus et sonorités alternatives.
Tarifs en prévente :
25€ pour 1 soir 45€ les 2 soirs
Billetterie helloasso

Samedi 14 novembre de 12h30 à 23h55

SOUTH TROOPERS FESTIVAL V
Premier festival dans la région marseillaise ayant vocation à proposer une affiche 100% Heavy Metal, avec des groupes internationaux cultes et des groupes français.
Tarif unique : 60 € – Billetterie helloasso

OPINIONS

ENSEMBLE POUR LES PENNES-MIRABEAU

Depuis notre arrivée aux responsabilités il y a désormais six mois, nous avons engagé le travail pour que les premières mesures et les nouveaux projets bénéficient au plus vite aux Pennois. En six mois, plusieurs engagements ont déjà été mis en œuvre. La sécurité du quotidien a été renforcée avec le recrutement de policiers municipaux pour constituer une brigade de nuit, afin d'assurer une présence accrue sur le terrain. La proximité avec les habitants a également été placée au cœur de notre action, avec la création de plusieurs Comités d'Intérêt de Quartier et la désignation d'élus référents par secteur, pour faciliter le dialogue et faire remonter les besoins de chaque quartier. Nous avons également souhaité renforcer la transparence et l'équité dans l'action municipale. Une

ENGAGÉS POUR VOUS ET AVEC VOUS

Ce mois-ci, nous ne reviendrons pas sur la dégradation constante des conseils municipaux animés par Monsieur Amaro. Nous souhaitons nous consacrer aux décisions de gestion métropolitaine qui engagent notre commune et l'argent des Pennois. Après avoir généré un déficit de 144 millions d'euros, notamment lié à des versements contestés à certaines communes, la Métropole ampute aujourd'hui notre budget 2026 de 432 000 €, au nom de la solidarité. Monsieur Amaro participe aveuglément à ce méli-mélo politico-financier métropolitain que nous subissons. Soyons clairs : la solidarité ne peut pas devenir un substitut à une véritable gestion. D'autres maires ont refusé de cautionner un budget dont l'équilibre reposait sur un tour de passe-passe comptable permettant de contourner l'interdiction

RASSEMBLEMENT PENNOIS

Commerce communautaire, démissions, augmentation des impôts ! Nous sommes à 6 mois de l'élection de la nouvelle équipe municipale et nous pouvons en tirer un 1er bilan qui laisse dubitatif. Tout d'abord, les démissions se succèdent ainsi que les refus de siéger ! D'habitude, l'on voit ça en milieu, voire en fin de mandat. Avec la nouvelle équipe, nous en sommes déjà à 5 ! À ce rythme, dans 2 ans, nous aurons une élection partielle. Alors que le maire fait dans la communication à outrance, notamment le jour où il a «refusé» Primark dans la zone de Plan-de-Campagne, en parallèle vient de s'ouvrir un supermarché avec une boucherie halal et plein de produits du Maghreb et des Comores ! Pourquoi un tel décalage entre la communication et

LES PENNES-MIRABEAU DEMAIN

Transparence : les promesses à l'épreuve des actes

À peine six mois après les élections, le discours de campagne se confronte aux faits. La transparence promise laisse trop souvent place à l'opacité. Depuis le début du mandat, les groupes d'opposition posent des questions précises ; les réponses, elles, n'arrivent jamais. Au Conseil municipal du 7 septembre, nous avons demandé les critères d'attribution des salles du complexe Gilbert Rocci. La salle de danse est notamment attribuée trois soirs sur cinq à une association où figurent des proches du maire et de son ancien adjoint au sport. Quels critères ont permis de répartir les demandes ? Silence. Plus préoccupant encore : pour l'attribution des droits

commission d'attribution des logements sociaux a ainsi été créée, avec une volonté claire de transparence dans les décisions, et un élu spécifiquement chargé du logement social. Sur le plan financier, nous avons tenu notre engagement de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux et engagé un audit des finances de la commune pour disposer d'une vision précise de notre situation financière. La vie locale et associative n'est pas oubliée : un Forum des Assos repensé et une Journée de l'Animal organisée afin de valoriser le bien-être animal et les associations qui font vivre cette cause dans notre commune. Et ce n'est que le début. Des dizaines de projets sont aujourd'hui à l'étude pour préparer l'avenir des Pennes-Mirabeau. Parmi eux, le Plan Phénix est notamment

d'emprunter pour financer le fonctionnement métropolitain, sans engager les économies nécessaires pour résorber son déficit structurel. Or, le problème n'est pas de trouver toujours plus d'argent par l'impôt mais d'arrêter d'en dépenser plus que l'on n'en a ! Un gestionnaire responsable réduit ses dépenses, fixe ses priorités, traque les doublons, recherche des économies durables. Il ne repousse pas le problème en promettant de rembourser demain avec des recettes qui n'existent pas encore. Monsieur Amaro, au lieu de défendre les intérêts des Pennes-Mirabeau, suit cette logique sans exiger de véritables économies. Ce n'est pas à la hauteur des responsabilités qui sont les siennes ! Une seule certitude aujourd'hui : notre commune

engagée autour de la rénovation et de l'avenir du théâtre Henri Martinet, projet que beaucoup d'entre vous attendent. Ces six premiers mois ont permis de lancer une dynamique. Les prochains mois permettront de la poursuivre et de concrétiser de nouveaux projets, avec une ambition constante : faire des Pennes-Mirabeau une ville toujours plus proche, dynamique et agréable à vivre.

Contact : ensembleplpm@gmail.com

disposera de 432 000 € en moins. Et demain, ce sont probablement les ménages et les entreprises qui devront financer les déséquilibres par davantage d'impôts. Pour finir sur une note solidaire, en ce mois d'Octobre Rose, Nous tenons à féliciter et soutenir toutes les associations, les partenaires et les services municipaux, à l'œuvre durant tout ce mois, pour apporter un maximum de don à la lutte contre le cancer du sein. Alors n'hésitez pas à participer à Octobre Rose !

Contact : engagespourvous@hotmail.com
Vos élus : Grégory BOUCHET, Ambre SCOGNAMIGLIO, Martine NOZIERES, Claude KASBARIAN, Jean-Yves PALETTI

préconisait lors de la campagne et en conseil municipal, maintenant aux affaires, les impôts augmenteront bel et bien ! Cet été, notre maire a fait dans le triomphalisme avec le départ des gens du voyage du Jas-de-Rhodes. Sauf qu'après avoir échangé avec certains d'entre eux, nous avons appris qu'ils portaient simplement aux Saintes-Maries-de-la-Mer pour le 15 août ! Au moment où nous écrivons ces lignes, les gens du voyage sont installés depuis près d'un mois à Plan-de-Campagne...

Contact : maximilien.fusone@gmail.com - 06 03 45 45 78
Vos élus : Maximilien FUSONE, Emeline COCH, Jean-Luc GIRAUD, Magali KEBART

semble désormais compter chaque euro pour éviter de voir déraper son budget de fonctionnement, pointé par la DGFIP. Gageons que notre revue municipale d'information contrôlée ne subira pas, elle aussi, les coupes de cette quête d'économies dont elle n'est que très marginalement responsable. Avec ce nouveau bimestriel pour 7 numéros par an, la tendance est donnée. Les promesses passent. Les actes, eux, restent.

Contact : lespennesdemain@gmail.com - 06 64 52 97 39
Vos élus : Sandrine GRAS-TRUBERT, Jean-Philippe MUSSO

PERMANENCES	MONSIEUR LE MAIRE Adressez votre demande par mail sur secretariat.maire@vlpm.com Pour les demandes spécifiques concernant logement, emploi et place en crèche, merci d'écrire à : logement : logement@vlpm.com emploi : emploi@vlpm.com place en crèche : enfance@vlpm.com	Sur rendez-vous le vendredi matin de 9h à 12h	Hôtel de Ville 223, avenue François Mitterrand Les Pennes-Mirabeau	PRATIQUE	
	CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE Mme Agnès Amiel	Permanence sur rendez-vous agnes.amiel@departement13.fr			09 69 36 24 12
	CONSEILLER RÉGIONAL M. Maximilien Fusone	Permanence sur rendez-vous les mercredis à partir de 17h30	Salle des Bouroumettes, 7 chemin de Pierrefeu (à côté de la crèche) Les Pennes-Mirabeau		06 03 45 45 78 maximilien.fusone@gmail.com
	MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE Sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	Permanences suspendues jusqu'à nouvel ordre	Mairie : 7, rue P. et M. Curie Aix-en-Provence MJD : bât i2, 2, rue Raoul Follereau Aix-en-Provence		04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
	ORDRE DES AVOCATS Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	le mercredi 14h30-16h30	Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence		04 42 21 72 30
	ÉCRIVAIN PUBLIC Permanences assurées par Mme. Le Deuff.	Sur rendez-vous	CCAS des Pennes 8, avenue du Général Leclerc		04 91 67 17 37

PERMANENCES JURIDIQUES	DÉFENSEUR DES DROITS Mme Minguet et Mme Lapeyrere reçoivent les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	Jeu di matin et mercredi matin de 9h à 11h30 sur rendez-vous	3 place John Rewald 13100 Aix-en-Provence		04 42 91 93 95
	PERMANENCE AVOCATS Gratuit	Le 3 ^{ème} mercredi de chaque mois 9h-12h sur rendez-vous			
	CONCILIATEUR DE JUSTICE Gratuit	Le 1 ^{er} mercredi du mois, 14h-17h sur rendez-vous	Espace France Services Impasse Merlusse Parc Saint Georges La Gavotte		04 91 67 17 88
	APERS (ASSO. AIXOISE DE PRÉVENTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE) Service d'aide aux victimes d'infraction pénale. Gratuit	Permanences sur rendez-vous 2 ^{ème} jeudis du mois (à l'Espace France Services). 9h-12h			04 42 52 29 00

ACTION SOCIALE	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Le CCAS effectue aussi une permanence à l'Espace France Services, uniquement sur rendez-vous en contactant le 04 91 67 17 37	Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30 (mercredi après-midi, accueil téléphonique seulement)	8, avenue Général Leclerc (Parking de La Poste)		04 91 67 17 37
	ESPACE FRANCE SERVICES	Du lundi au vendredi 8h30-12h15 et 13h-17h30	Impasse Merlusse Parc Saint Georges - La Gavotte		04 91 67 17 88/92
	MAISON DU BEL ÂGE	lundi de 13h30 à 16h45, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h45 et le samedi de 9h à 12h30	Place Victorin Isnard - La Gavotte		04 13 31 85 20
	CAF 13 Permanence téléphonique de la CAF	Tous les jours de 13h30 à 16h30 Permanence CAF mercredi ou vendredi	Espace France Services		04 88 57 32 40 04 91 67 17 88/92
	CARSAT SUD-EST (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-16h	29 bd de Dunkerque 13002 Marseille		39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés)
	EPE (ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS) Permanences d'écoute assurée par un psychologue, sur rendez-vous.	Les permanences se déroulent le mardi après-midi, les semaines impaires et le mercredi matin, les semaines paires	Impasse Merlusse Quartier St-Georges - La Gavotte 13170 Les Pennes-Mirabeau		04 42 59 64 53
	CPAM DES BOUCHES-DU-RHÔNE (ASSURANCE MALADIE)		CPAM 13 13421 Marseille cedex 20		36 46 www.ameli.fr

EMPLOI/LOGEMENT	DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX ET EMPLOIS En attente de la création du jury citoyen en novembre 2026		Hôtel de ville (Mairie) 223, avenue François Mitterrand Les Pennes-Mirabeau		09 69 36 24 12
	FRANCE TRAVAIL Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, à l'antenne de Marignane, le matin en accès libre et et l'après-midi sur rendez-vous.	Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15 Le vendredi de 8h30 à 12h30	1 av. Jacqueline Auriol 13700 Marignane		3949 www.francetravail.fr
	BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI MISSION LOCALE Informations sur la recherche d'emploi et la formation	Sur rendez-vous			emploi@vlpm.com Mission Locale : 04 42 33 09 16
	PLIE (PLAN LOCAL D'INSERTION POUR L'EMPLOI) Pour toutes les personnes en difficulté d'accès à l'emploi	Sur rendez-vous	Espace France Services Impasse Merlusse Parc Saint Georges La Gavotte		04 42 52 80 10 06 62 14 37 14
	INITIATIVE PAYS D'AIX Soutien à la création d'entreprise	Sur rendez-vous			06 22 03 14 35 initiativepaysdaix.com
	ADIL 13 (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE) Conventionnée par le ministère chargé du Logement, elle a pour vocation d'offrir au public des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur toutes les questions relatives à l'habitat.	Sur rendez-vous : les 1 ^{er} et 4 ^e vendredis de chaque mois 9h-12h www.adil13.org			
	CAUE (CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT) Architecte conseil du CAUE M. Laurent Duboisset	Sur rendez-vous : Les 2 ^e et 4 ^e vendredi de chaque mois 9h-12h www.urbanisme.lespennes.fr	Service de l'Aménagement du territoire et de la politique de l'habitat 22, rue Saint Dominique - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau		www.urbanisme.lespennes.fr

DÉCHETS	RAMASSAGE DES DÉCHETS À DOMICILE Encombrants et déchets verts DÉPÔT EN DÉCHETTERIE (pour les particuliers) Déchets dangereux, encombrants, gravats, ferrailles, végétaux, huiles de vidange, piles, batteries, pots de peinture, huile végétale	Du lundi au samedi 9h-12h 14h-18h et dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes		0800 94 94 08
----------------	--	--	---------------------------------	--	---------------

Pour éviter cela...



...participez au

Forum OLD

**Venez vous informer sur les
Obligations Légales de Débroussaillage**

**Vendredi 23 octobre
17^H30**

**Hôtel de ville
Les Pennes-Mirabeau**

ENTRÉE LIBRE

